

Héloïse, rapporteure

Quel est votre métier ?

Affectée au tribunal administratif de Bordeaux depuis le 1er juillet 2018, j'exerce des fonctions de rapporteur au sein d'une chambre du tribunal plus spécifiquement chargée des questions d'urbanisme et d'environnement. Le métier consiste à trancher les litiges opposant les citoyens à l'administration. Le juge administratif est le pendant du juge judiciaire, plus connu de chacun, qui a lui vocation à intervenir pour trancher les litiges opposant des particuliers entre eux.

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier ?

Après des études de droit, j'ai été lauréate du concours de commissaire de police, métier que j'ai exercé pendant plus de onze ans dans des fonctions diverses allant de la sécurité publique au renseignement. Attirée par une diversification de mes compétences, j'ai saisi l'opportunité d'un détachement dans le corps des conseillers des tribunaux administratif et cours administratives d'appel, ce qui me permet d'exercer depuis trois ans le métier de juge administratif.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

Parent d'enfants en bas âges, la juste conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, toutes deux bien remplies, est comme pour beaucoup délicate à mettre en œuvre, particulièrement à l'issue de l'année écoulée fortement impactée par l'épidémie due à la COVID 19. Le maintien d'une séparation stricte du temps consacré au travail et de celui consacré à la vie personnelle me semble essentiel, étant toujours vigilante à ce qu'aucun n'empiète sur l'autre.

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Après 14 ans d'exercice au sein de la haute fonction publique, les contraintes liées à ma vie personnelle (maternité en particulier) m'ont évidemment conduit à faire des choix professionnels liés à mon genre. Si je n'ai pas le sentiment que cela constitue pour l'instant des freins dans le déroulement de ma carrière administrative, mon statut de femme a toutefois forcément eu des conséquences sur cette dernière (congés maternité, mobilité professionnelle réduite...).

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Un message d'optimisme sur le statut de la femme qui est, il me semble, dorénavant considérée comme l'égal de l'homme dans la majorité des milieux professionnels. L'amélioration doit porter sur l'égalité de traitement salarial et une meilleure prise en compte dans la carrière des femmes des temps consacrés aux enfants (notamment congés maternité et congés parentaux).